

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 décembre 2008

Nouvelles recommandations AFEP/MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'administration d'Imerys a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise mise en œuvre par Imerys depuis déjà de nombreuses années et a constaté qu'un grand nombre d'entre elles étaient déjà suivies.

En conséquence, le Conseil confirme que le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, tel que complété par ces nouvelles recommandations, est celui auquel se référera dorénavant Imerys pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

Leader mondial de la Valorisation des Minéraux, Imerys est présent dans 47 pays avec plus de 260 implantations et a réalisé 3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2007. A partir de minéraux qu'il extrait et transforme depuis ses réserves de qualité rare, le Groupe développe pour ses clients industriels des solutions qui améliorent leurs produits ou leurs processus de production. Ses produits trouvent de très nombreuses applications dans la vie quotidienne : bâtiment, produits d'hygiène, papiers, peintures, plastiques, céramiques, télécommunications, filtration de liquides alimentaires,...

Relations Analystes/Investisseurs :
Isabelle Biarnès – 01 49 55 63 91
Pascale Arnaud – 01 49 55 63 23

Contacts Presse :
Isabelle Biarnès – 01 49 55 63 91 /66 55
Matthieu Roquet-Montégon – 06 16 92 80 65



IMERYS
TRANSFORM TO PERFORM